

Catégorie

Voiture

Marque

F O R D

Désignation du type / Signe de reconnais.

G 73 A Taunus

Bordereau-type

N° 544

Moyens de reconnaissance du type Désignation "G 73 A" frappée sur plaquette du constructeur *)
 N° de châssis frappé A droite, sur face supérieure du longeron, vis-à-vis démarreur, et s/plaquet.
 N° de moteur frappé A droite, en haut sur bloc-cylindres, au milieu.
 Constructeur du châssis FORD Werke A.G., KOELN am Rhein (Deutschland)
 Constructeur du moteur FORD Werke A.G., KOELN am Rhein (Deutschland)

 ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type FORD G 73 A
 Genre En ligne, s.en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps. 4
 Alésage 63,5 mm.
 Course 92,5 mm.
 C.V.-Impôt 5,968
 Cylindrée totale 1'172 cm³
 C.V. frein 34
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, (à câble) 1)
 sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 105 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur FORD-Werke, KOELN
 Genre/Forme Limousine
 Nombre de portes 2
 Nombre de places ass. Total 4-5
 Avant 2 Milieu — Arrière 2-3
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	1'250 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	440 kg.	475 kg.	915 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	5.25 - 16		simples XXXXX
Capacité de charge (par pneu 440 kg.) par essieu	880 kg.	880 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **HELLA**
 Feux de position 2, dans les phares
 Feu stop 1, combiné, au centre
 Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches, électr.
 Avertisseur 1 avert. électr.
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuiller
 Feux rouges 2, à droite & à gauche + 1 lentille refl.
 2) Eclairage du No de contr. 1, combiné, au centre
 Emplacement Noyés dans carrosserie derrière portes
 Essui-glace 2, électr.

DIMENSIONS

Voie	{	avant	1.182 mm.
		arrière	1.220 mm.
AV.		Largueur hors-tout	AR. 1.485 mm.
		Empattement	2.387 mm.
		Longueur hors-tout	4.090 mm.
		Hauteur (non chargé)	1.600 mm.
		Garde au sol	207 mm.
		Porte à faux, arrière	— mm.
		Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
		Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
		Diamètre de braguage ext. gauche	10,30 mm.
		Diamètre de braguage ext. droite	10,10 mm.

OBSERVATIONS

* Désignation "FAUNUS" latéralement sur le capot du moteur et sur couvercle coffre arrière.

1) Frein à main : Doit être amélioré de façon à ce que la décélération prescrite soit atteinte et que le vhc. puisse être tenu à l'arrêt sur pente de 15%.
 A contrôler lors de l'expertise individuelle.
 2) Feu stop/Éclair. No. contr. : Remplacer fenêtrés celluloïd par du verre ou plexiglas.
 3) Indicateurs de direction : Jusqu'à révision des normes, demander le montage de deux feux cligno-
 tants à l'avant.
 Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 3.3.1950.